La mobilisation écologique, conscience individuelle ou collective ?

par Bruno Maresca*

u vu des nombreuses enquêtes d'opinion disponibles sur le sujet, on peut dire que les préoccupations environnementales apparaissent remarquablement consensuelles. Selon les enquêtes européennes, au début de la décennie 1980, 56% des Français adhéraient à l'idée que « la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution [représentent] un problème urgent et immédiat » plutôt que « un problème pour l'avenir ». Ils étaient 76% en 1996 (1). A ce niveau de consensus, le souci de l'environnement paraît transcender les clivages sociaux et marquer le progrès des valeurs post matérialistes.

Pourtant, si les années 1980 et 90 ont bien vu la « montée de la sensibilité écologique », l'importance de cette progression n'est pas aussi facile à établir. En effet, 33% seulement des Français se déclarent « très concernés » par les problèmes d'environnement (2). Par rapport à d'autres préoccupations sociétales, telles que le chômage, la pauvreté, la violence, etc., la question de la « dégradation de l'environnement » est loin d'arriver en tête des priorités des Français. Depuis dix ans, le thème n'occupe que le huitième rang, cité en 1999 par 8 % seulement des individus, loin derrière le chômage (44 % de citations), la violence et l'insécurité (33 %), le risque des maladies graves (30 %) (3).

De plus, cette préoccupation parait inégalement distribuée : elle sensibilise beaucoup plus les catégories sociales supérieures (50% des cadres supérieurs et des professions libérales se déclarent très concernés), les habitants des zones très urbanisées et les individus d'âge mûr (les 40-60 ans). Manifestement, le consensus social masque, encore aujourd'hui, une très inégale propension à se mobiliser concrètement et individuellement pour la défense de l'environnement. Ces inégalités sont importantes à prendre en compte, car la sensibilité «déclarée» aux questions environnementales va de pair avec une attention plus aiguë portée aux problèmes de pollution et de dégradation des ressources vitales (l'eau et l'air surtout) et avec un degré d'engagement plus actif dans les actes civiques et les modes de consommation « écologiquement engagés ».

adhérer aux principes ou pratiquer?

A l'heure où le Ministère de l'environnement engage une campagne d'information « grand public » sur les gestes quotidiens qui contribuent à protéger l'environnement, une réflexion paraît s'imposer sur les diverses pratiques qui sont aujourd'hui associées aux progrès de la sensibilité écologique. En explorer les multiples facettes et en suivre la progression est indispensable pour comprendre les dynamiques sociales qui favorisent ou freinent l'adoption de ces nouvelles normes de comportement.

* Directeur du département « Evaluation des politiques publiques « du Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC).

> (1) Source : enquête Eurobaromêtre, 1982 et 1996.

(2) Source: CREDOC-IFEN, 1999.

(3) Résultats de l'enquête annuelle « Conditions de vie et aspirations des Français « du CRÉDOC. En 1980, les Français n'étaient que 40% à répondre positivement à la question « vous semble-t-il possible, pour vous personnellement, d'agir pour préserver l'environnement ? » (4). Aujourd'hui, 89% suggèrent une action concrète quand on leur demande « Y a-t-il des choses que vous vous imposez pour contribuer à préserver l'environnement ? » (5). Cette évolution traduit le fait que les registres de la mise en pratique du souci environnemental se sont beaucoup multipliés en vingt ans : trier ses déchets, acheter des produits labellisés (respectant l'environnement, recyclables, issus de l'agriculture biologique, etc.), économiser l'eau et l'énergie, privilégier les modes de locomotion les moins polluants, contribuer à protéger les milieux naturels et les espèces sauvages, se mobiliser pour les causes environnementales, sont des modes d'action dont la grande majorité des individus partagent le bien-fondé.

Les comportements à l'égard des déchets en offrent un bon exemple. Depuis quinze ans, les codes civiques traditionnels de la propreté, « ne rien jeter par terre », se sont enrichis de préceptes nouveaux relatifs à l'élimination des déchets : « trier ses ordures, les jeter au bon endroit ». La moitié des individus évoquent spontanément le souci de trier les ordures (33%) ou de porter le verre, le papier, voire d'autres matériaux, dans des containers (20%). Ces comportements sont le résultat direct de la mobilisation des communes pour appliquer la loi de juillet 1992 sur la gestion des déchets. Pourtant, de l'intériorisation des nouveaux principes à une pratique régulière, la distance reste grande. Alors que 85% de Français se disent prêts à pratiquer le tri, et que 72% estiment le faire « régulièrement « pour le verre usagé (6), ils ne sont que 11% à évoquer cette pratique spontanément quand on leur demande de citer ce qu'ils s'imposent pour contribuer à préserver l'environnement. Le tri reste, en effet, une tâche plutôt contraignante. Il faut disposer de place dans le logement pour organiser le stockage des déchets, ce qui explique qu'en habitat individuel les ménages se mobilisent davantage qu'en habitat collectif. De plus, c'est chez les actifs de plus de 40 ans et les inactifs plutôt âgés que le tri est le plus pratiqué, les jeunes adultes et les couples ayant de jeunes enfants déclarant souvent manquer de place et de temps. Enfin, si la condition sociale n'est pas indifférente, c'est plutôt le système de valeurs et la propension à adhérer à des causes universalistes qui déterminent une pratique régulière. Bien peu d'analyses existent sur la régularité de la pratique des individus desservis par des réseaux de collecte sélective mis en place par les communes. Les quelques résultats disponibles laissent penser que moins de la moitié des ménages participent au tri avec régularité, leur motivation relevant soit de l'idéal écologique (c'est la minorité), soit du civisme, par souci d'avoir un comportement économe ou par volonté de s'opposer aux gaspillages.

attraction et incertitude pour les produits « verts »

Du fait de l'accroissement des préoccupations de santé, les comportements d'achat sont devenus très perméables à l'argumentaire écologique. Dans les rayonnages des grandes surfaces, un certain nombre de produits sont repérés comme étant parés de préoccupations environnementales : les lessives sans phosphates, les emballages recyclables, les produits ménagers verts, les éco-recharges (pour la lessive), les aérosols qui préservent la couche d'ozone, le papier recyclé, les produits « bio » (issus de l'agriculture biologique). Globalement, 42% des Français disent avoir acheté, en 1999, des produits non alimentaires présentés comme meilleurs pour

⁽⁴⁾ Source : enquête SOFRES pour le ministère de l'environnement, 1980.

⁽⁵⁾ Source: CREDOC, 1996. Il s'agit d'une question totalement ouverte, c'est-à-dire dans laquelle aucune pratique particulière n'est suggérée à l'individu interrogé.

⁽⁶⁾ Source: CREDOC-IFEN, 1999.

l'environnement. Dans le détail, 38% déclarent acheter « régulièrement » des produits d'entretien dits «verts», 34% des lessives sans phosphates, 20% des produits de jardinage moins polluants, 10% des produits de l'agriculture biologique (7). Toutefois, si l'on se réfère aux déclarations spontanées sur les comportements qui sont associés à la protection de l'environnement, seuls 10% des Français citent l'achat de produits «verts» ou d'emballages recyclables et moins de 5% la consommation de produits «bio». La consommation écologiquement «engagée» reste minoritaire, en dépit du niveau de notoriété de marques comme les produits « Maison verte » (69% de Français connaissent ce nom) ou de labels du type « NF Environnement » (46%) (8).

Il est manifeste que l'intérêt porté aux produits chargés de connotations écologiques accompagne, dans la période récente, la réactivation de la peur des risques sanitaires et l'irruption du réflexe de précaution dans les pratiques de consommation. En la matière, les plus réactifs sont les catégories sociales supérieures et les individus à niveau de diplôme élevé, ainsi que les classes d'âge médianes (35-50 ans) qui sont les plus soucieuses de la santé des enfants. Dans ces comportements, les labels jouent un grand rôle et sont intériorisés de fait comme des garanties de protection du consommateur, même si ce n'est pas leur véritable objet (comme dans le cas du label « protège la couche d'ozone »). Néanmoins, quand il s'agit de produits alimentaires, la marque du produit et les appellations d'origine restent les éléments les plus décisifs pour inspirer la confiance. Le label d'agriculture biologique n'est mis en avant que par 10% des Français (9). Ce sont, peu ou prou, les mêmes qui déclarent avoir acheté « régulièrement » des produits « bio » au cours de l'année : leur proportion est passée de 10% en 1995 à 12% en 1999.

Paradoxalement, à mesure qu'augmente l'intérêt pour les produits « bio » et « verts », s'accentue la suspicion sur la garantie qu'offrent les labels «écologiques». Plus de 60% des Français estiment ne pas avoir la garantie que les produits présentés comme respectant l'environnement ont bien les qualités annoncées. Et plus de 40% pensent que l'information sur les produits «verts» n'est pas scientifiquement fondée (10). Ce scepticisme s'est sensiblement renforcé au cours des années 90, vraisemblablement influencé par les crises sanitaires récentes. Comme souvent quand il est question de risques, les plus méfiantes sont les classes moyennes et les plus confiantes les classes supérieures.

l'acceptation des contraintes

Le problème de la pollution atmosphérique est, avant la question des déchets et celle des risques sanitaires (pour les produits alimentaires mais également pour l'eau), le sujet de préoccupation majeur. A la différence de la gestion des déchets qui est intériorisée comme relevant d'une responsabilité individuelle, la réduction de la pollution de l'air arrive en tête des sujets environnementaux sur lesquels les Français attendent d'abord l'intervention de l'Etat. C'est chez les urbains des grandes villes, les jeunes générations et les individus les plus diplômés que cette question est la plus sensible.

On constate que la préoccupation de la voiture occupe une place non négligeable dans les citations spontanées concernant les comportements « écologiquement cor-

(7) Source : IFEN-CREDOC, 1996.

(8) Source : CREDOC-IFEN, 1999.

(9) Source : Enquête sur la qualité de l'alimentation et les risques sanitaires, CREDOC, 1999.

(10) Source : CREDOC-ADEME, 1999.

rects ». Les pratiques évoquées vont du moins contraignant – ne pas laisser tourner le moteur inutilement, contrôler le pot d'échappement, s'équiper en pot catalytique, utiliser l'essence sans plomb, porter les huiles de vidange chez le garagiste –, au plus engagé – réduire l'usage de la voiture en ville, éviter de prendre la voiture pour de petits trajets, utiliser les transports en commun, marcher à pied, circuler en ville à vélo, partager la voiture, acheter des voitures électriques, se passer de voiture. Globalement, 10% des individus citent ces pratiques, ce que l'on peut rapprocher des 13% de Français qui déclarent « avoir délibérément utilisé les transports en commun plutôt que la voiture pour les déplacements de tous les jours, dans le but de préserver l'environnement » (11). Cette proportion a légèrement augmenté de 11% en 1995 à 13% en 1999.

Dans ce domaine, ce sont les modes de vie qui orientent principalement les comportements : les inactifs âgés, et en particulier ceux qui conduisent peu, envisagent plus facilement de limiter de leur plein gré l'usage de la voiture. En revanche, les jeunes et les cadres actifs qui admettent mieux que la moyenne l'utilité de cette limitation, ne l'acceptent en réalité que contraints par l'obligation (rendue nécessaire par un épisode de pollution). De même, les solutions alternatives envisagées sont influencées par le contexte résidentiel et les habitudes culturelles : les jeunes et les cadres sont plus disposés que la moyenne à utiliser les transports en commun, les ouvriers le vélo et le co-voiturage, les retraités et les inactifs la marche à pied. Quant au cycle de vie, il joue à l'inverse de l'effet constaté dans les pratiques de consommation. C'est entre 35 et 50 ans que l'on est le moins enclin à limiter l'usage de la voiture individuelle.

conscience individuelle et conscience collective

Finalement, les préoccupations environnementales, très présentes dans les consciences, ne transforment que lentement les comportements quotidiens. A trop se focaliser sur les sondages, on en oublie que les pratiques ne changent pas à la vitesse des mouvements d'opinion. En matière de mobilisations collectives, le niveau d'implication des Français reste très modeste. Certes, le recours au statut juridique offert par la loi de 1901 a connu une véritable explosion à partir du début des années 70 et plus particulièrement depuis une quinzaine d'années. Toutefois, les associations sont le plus souvent des structures à durée de vie courte qui se renouvellent très vite pour s'adapter à l'évolution des enjeux sociaux. De leur multiplication on ne peut déduire, mécaniquement, l'idée que la part des Français qui participent à la vie associative est en augmentation. Seulement 3 % des Français déclarent, en 1999, faire partie d'une association de défense de l'environnement, pourcentage qui n'a pratiquement pas varié depuis vingt ans (entre 2 et 3 %), alors que sur cette période la proportion d'individus adhérant à une association s'est plutôt accrue (de 37 à 43 %).

Le militantisme suppose une disponibilité et une propension à se mobiliser activement qui est plus répandue parmi les catégories supérieures de la population. La cause des animaux, tout comme les causes humanitaires (maladies, faim dans le monde), trouvent leurs membres actifs plutôt dans les classes moyennes. La question de la protection de la nature et de l'environnement mobilise plus fortement les catégories supérieures, de la même manière que les droits de l'homme. Enfin, la

(11) Source: CREDOC-ADEME, 1999.

B. Maresca

confrontation directe à des problèmes de nuisances (pollutions, bruit, constructions, infrastructures) est un puissant déclencheur pour l'engagement des Français dans des associations de défense.

On observe, depuis quelques années, un développement d'associations d'usagers qui se mobilisent sur la qualité des services publics au niveau local. *Eaux et Rivières de Bretagne* est l'une de ces associations qui a acquis, par son combat pour l'eau pure, une audience remarquable. Fondée en 1969 par des pêcheurs préoccupés de la disparition du saumon, elle s'est rapidement préoccupée de la sauvegarde des milieux aquatiques, s'illustrant par des chantiers de nettoyage de rivières qui ont connu une grande popularité dans les années 1970. De slogans en slogans, « quand le poisson meurt, l'homme est menacé », « l'eau c'est la vie », etc., elle a développé à partir des années 1980 une redoutable efficacité de contestation juridique à l'encontre des grands pollueurs de la région, éleveurs de porcs et industriels de l'agro-alimentaire notamment. Cette technicité et une capacité à organiser de grandes manifestations régionales sont très significatives de la force acquise par ces formes plus radicales du consumérisme.

Les évolutions les plus significatives ne se déduisent pas uniquement des opinions majoritaires. En dépit des succès de l'écologie politique, les Français se révèlent dubitatifs sur la capacité de l'Etat à gouverner sur la base de principes écologiques (12). A côté d'une certaine confiance dans la capacité du progrès technique à mieux gérer les ressources naturelles et les nuisances, les jeunes générations développent une inquiétude qui est révélatrice d'exigences nouvelles concernant ce qu'on peut appeler « l'impératif éthique de la nature » (13).

Bruno Maresca

(12) **B. Maresca**, L'environnement : ce qu'en disent les Français. La documentation française,

(13) Une bibliographie complémentaire à cet article est disponible auprès de la revue.